

Émilien QUINART

Né le 7 septembre 1990 à Reims

Université de Strasbourg

Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion, bureau 515  
1 place d'Athènes, 67045 Strasbourg Cedex

equinart@unistra.fr

## SITUATION ACTUELLE

---

2025 – ... **Professeur des universités** en droit public à l'**Université de Strasbourg**,  
Institut de recherche Carré de Malberg (IRCM), UR 3399.

## SITUATIONS PRECEDENTES

---

2020 – 2025 Maître de conférences en droit public à l'**Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne**,  
Département Sorbonne Fiscalité & Finances publiques de l'Institut de Recherche Juridique  
de la Sorbonne (IRJS), EA 4150.

2019 – 2020 Enseignant-chercheur contractuel en droit public (LRU), **Université de Cergy-Pontoise**.

2013 – 2018 Doctorant contractuel en droit public, **Université de Lille**, et Attaché temporaire  
d'enseignement et de recherche en droit public (ATER) à l'**Institut d'études politiques de Lille**.

## TITRES ET DIPLOMES

---

2025 Concours national **d'agrégation en droit public**, rang 2<sup>e</sup>.

2020 Qualification aux fonctions de maître de conférences en **droit public** (section 02) et  
**histoire du droit** (section 03) par le Conseil national des universités.

2013 – 2019 **Doctorat en droit public**, Université de Lille.  
  
Titre de la thèse : « **L'émancipation du pouvoir réglementaire (1914-1958)** »,  
soutenue le 13 décembre 2019 devant un jury composé de Mesdames et Messieurs :  

- Emmanuel CARTIER, professeur à l'Université de Lille (*directeur de thèse*)
- Jean-Philippe DEROSIER, professeur à l'Université de Lille
- Pascale GONOD, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (*rapporteur*)
- Alain LAQUIEZE, professeur à l'Université de Paris Cité (*rapporteur*)
- Marcel MORABITO, professeur émérite de l'Institut d'études politiques de Paris
- Maryvonne de SAINT PULGENT, président de Section au Conseil d'Etat
- Michel VERPEAUX, professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,  
(*président*)

Thèse honorée du prix du Sénat (juin 2020) et du prix Dalloz de la Nouvelle  
Bibliothèque de Thèses (juillet 2020, décliné).

2012 – 2013 **Master 2 droit public général et contentieux publics**, Université de Lille –  
mention très bien (major de promotion).

2008 – 2013 Diplôme de l'**Institut d'études politiques de Lille** (Sciences Po Lille) – mention bien,  
félicitations du jury (3<sup>e</sup> de promotion). Mobilité internationale à l'Université de Heidelberg  
(Allemagne) en 2010-2011.

2008 **Baccalauréat général**, série économique et sociale, Académie de Reims – mention très bien.

## PUBLICATIONS

---

### Thèse / ouvrage

1. *L'émancipation du pouvoir réglementaire (1914-1958)*, thèse de droit public dactylographiée, Université de Lille, 13 décembre 2019, 982 pages.
  - *Prix de thèse* : prix du Sénat (juin 2020) et prix Dalloz de la Nouvelle Bibliothèque de Thèses (juillet 2020, décliné – prix non cumulables).
  - *Chronique* : Anne-Laure GIRARD, *RFDA* 2021, n°1, p. 205.
  - *Publication* : thèse parue aux Éditions Dalloz, coll. « Bibliothèque parlementaire et constitutionnelle », mars 2021, 862 pages.

### Articles, commentaires et notes dans des revues scientifiques

1. « Ce qu'il reste de la gestion de fait. À propos de l'arrêt *Commune de Felleries* », *La Semaine Juridique, Administrations et collectivités territoriales (JCP A)*, n°23, 10 juin 2025, chr. 2165, p. 18-21.
2. « L'application dans le temps de la réforme de la responsabilité financière des gestionnaires publics », *Revue française de droit administratif (RFDA)*, n°4, septembre 2024, p. 789-800.
3. « Le conseil de l'État dans la mise en place des institutions de la V<sup>e</sup> République (4 octobre 1958 – 4 février 1959) », Dossier : « conseiller l'État », *Revue du droit public (RDP)*, n°1, mars 2024, p. 21-37.
4. « Le pouvoir réglementaire, hantise républicaine », *Droits : revue française de théorie, de philosophie et de cultures juridiques*, n°72, novembre 2021, p. 127-156.
5. « Réforme de la contribution économique territoriale : quelles conséquences sur les finances locales ? », *Revue de droit fiscal*, n°10, 11 mars 2021, étude n°160.
6. « Que reste-t-il de la gestion de fait ? », *Revue française de finances publiques (RFFP)*, n°153, février 2021, p. 193-212.
7. « Conseiller l'État sur l'état d'urgence : entre légalité et opportunité », *L'Actualité Juridique Droit Administratif (AJDA)*, n°8, 7 mars 2016, p. 426-434.
8. « Quand le Conseil constitutionnel propose la loi ? », *L'Actualité Juridique Droit Administratif (AJDA)*, n°3, 27 janvier 2014, p. 142-146.

### Billets en ligne

1. « La Constitution permet-elle de gouverner par décret ? », *Le Club des Juristes*, 11 juillet 2024.
2. « Les règlements autonomes ne reviennent pas », *Jus Politicum Blog*, 15 janvier 2024.
3. « À propos du décret d'avance du 19 mai 2021 : retour sur une pratique budgétaire à la frontière du droit et de la politique », *Jus Politicum Blog*, 28 mai 2021 ».

### Chapitres d'ouvrages et contributions aux actes d'un colloque

1. « L'essor du pouvoir réglementaire », in : Alain LAQUIEZE et al. (dir.), *La crise de la démocratie parlementaire : le réformisme constitutionnel avant 1914*, Actes du colloque organisé par le Centre Maurice Hauriou de l'Université Paris Cité, 21 et 22 mars 2024, Paris : Éditions Classiques Garnier, 2025 [à paraître].
2. « Juger sans préjuger », Dossier : « Auditeur et Juge : des Institutions supérieures de contrôle qui prennent des décisions », *Revue française de finances publiques (RFFP)*, n°3, hors-série, 2025, p. 73-85.
3. « Le régime de la gestion de fait », in : Stéphanie DAMAREY et Nicolas GROPER (dir.), *Responsabilité financière des gestionnaires publics : genèse, cadre juridique, mise en perspective*, Paris : Dalloz, coll. « Thèmes & Commentaires », 2024, p. 171-182.

4. « Une fraude à la constitution ? L’usage de l’article 47-1 de la Constitution pour réformer les retraites », *Revue du droit public (RDP)*, n°3, septembre 2024, p. 169-177.
5. Commentaire sous Conseil d’État, 6 décembre 1907, *Compagnie des chemins de fer de l’Est et autres*, in : Thomas PERROUD, Jacques CHEVALLIER, Jacques CAILLOSSE et Danièle LOCHAK (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence administrative : approche politique*, 2<sup>e</sup> éd., Paris : LGDJ-Lextenso, 2024, p. 135-163.
6. « Délégation législative » (avec Julien PADOVANI) et « Travaux préparatoires » in : Audrey DE MONTIS, Priscilla JENSEL-MONGE et Damien CONNIL (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du Parlement*, Bruxelles : Bruylant, coll. « Études parlementaires », 2023, p. 361-365 et p. 1137-1140.
7. « La nature juridique du nouveau régime de responsabilité financière du gestionnaire public », in : F. GAULLIER-CAMUS et A. PARIENTE (dir.), *L’avenir des activités contentieuses des juridictions financières*, colloque, Université de Bordeaux, 10 mars 2023, *Gestion & Finances Publiques*, 2023, n°4, p. 26-33.
8. « Que faire de la gestion de fait ? », in : Aurélien BAUDU (dir.), *JF 2025 : la réforme des juridictions financières*, colloque conclusif du séminaire itinérant de la Société française de finances publiques, Cour des comptes, 16 décembre 2021, *Gestion & Finances Publiques*, 2022, n°2, p. 43-49.
9. « La justice, insoluble dans la LOLF ? » in : Jean-Baptiste JACOB (dir.), Emmanuel JEULAND (préf.), *Financer la Justice en France : Contributions à l’étude de la construction d’un budget*, Paris : IRJS Editions, coll. « Bibliothèque de l’IRJS – André TUNC », 2022, p. 259-290.
10. « Les sources de la déontologie gouvernementale », in : Matthieu CARON et Jean-François KERLEO (dir.), *La déontologie gouvernementale*, Paris : Institut Universitaire Varenne, coll. « Colloques & Essais », 2022, p. 47-60.
11. « Une conception renouvelée de la loi ? », in : Emmanuel CARTIER et Michel VERPEAUX (dir.), *La Constitution du 27 octobre 1946 : nouveaux regards sur les mythes d’une constitution mal-aimée*, Paris : Mare & Martin, coll. « Droit public », 2018, p. 69-88.
12. « Déclaration générale de conformité » et « Hypothèque légale du Trésor », in : Gilbert ORSONI (dir.), *Finances publiques. Dictionnaire encyclopédique*, Aix-en-Provence : PUAM ; Paris : Economica, 2017, p. 288 et p. 524-525.
13. « La cohabitation. Cas pratique corrigé », in : Gilles TOULEMONDE et Dorothée REIGNIER (dir.), *Droit constitutionnel : annales corrigées et commentées 2020-2021*, Paris : Gualino-Lextenso, 2021, p. 134-138.
14. « Gouverner, c’est légiférer. Dissertation corrigée » et « *Scotland Act 1998*. Commentaire de texte corrigé », in : Aurélien BAUDU (dir.), *Les institutions de la Ve République et Principes fondamentaux de droit constitutionnel : annales corrigées et commentées 2016-2017*, Paris : Gualino-Lextenso, 2017, p. 44-50 et p. 66-73.

### Recension d’ouvrage

1. Patrick CHARLOT, Nathalie DROIN et Delphine ESPAGNO-ABADIE (dir.), *Le Traité de droit constitutionnel de Léon Duguit*, Paris : Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, coll. « Colloques & Essais », octobre 2020 – recension pour la revue *Jus Politicum*, n°27, janvier 2022.

## ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT

---

### - Enseignements à l'Université de Strasbourg :

- depuis 2025
- Cours magistral de **Droit constitutionnel – principes généraux** (33h), Licence 1 Droit.
  - Cours magistral de **Contentieux constitutionnel** (32h), Master 1 Droit public.
  - Cours magistral de **Finances de l'État** (30h), Licence 3 Administration publique, Institut de préparation à l'administration générale (IPAG).
  - Séminaire de **Droit constitutionnel** (36h), Licence 1 Science et Société, Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures, convention avec le Lycée Kléber.
  - Séminaire de **Grands principes du droit public** (3h), Master 2 Droit public général.

### - Enseignements à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (École de Droit de la Sorbonne) :

- 2024 – 2025
- Cours magistral de **Droit constitutionnel** (36h) aux élèves de l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP), convention avec l'École de Droit de la Sorbonne.
- 2020 – 2025
- Cours magistral de **Droit fiscal général** (36h), Licence 2 Droit.
  - Cours magistral de **Finances publiques approfondies** (33h), Masters 1 Droit des finances publiques, Droit fiscal, Droit public des affaires, Droit public général.
  - Séminaire sur **L'autonomie financière des collectivités territoriales** (16h), Master 2 professionnel Droit et gestion financière des collectivités publiques.
  - Cours magistral de **Droit administratif** (28h), Formation estivale intensive aux élèves des CPGE des Lycées Louis Le Grand et Henri IV, convention avec l'École de Droit de la Sorbonne.
- 2020 – 2024
- Cours magistral de **Fiscalité de l'environnement** (33h), Masters 1 Droit de l'environnement, Droit fiscal, Droit des finances publiques.

### - Enseignements à l'Université de Cergy-Pontoise :

- 2019 – 2020
- Travaux dirigés de **Théorie de l'Etat** (20h) et **Droit constitutionnel de la Ve République** (20h), sous la direction de Monsieur Philippe AZOUAOU, Licence 1 Droit.
  - Travaux dirigés d'**Histoire du droit et des institutions depuis 1789** (60h), sous la direction de la Professeure Caroula ARGYRIADIS-KERVEGAN, Licence 1 Droit.
  - Travaux dirigés de **Finances publiques** (30h), sous la direction de Madame Sophie BAZIADOLY, Licence 2 Droit.
  - Travaux dirigés de **Libertés publiques et droits de l'homme** (15h), sous la direction du Professeur Pierre-Henri PRELOT, Licence 3 Droit.
  - Travaux dirigés de **Contentieux constitutionnel** (15h), sous la direction de la Professeure Gwénaële CALVES, Master 1 Droit public.
  - Travaux dirigés de **Droit matériel de l'Union européenne** (15h), sous la direction de Monsieur Martin QUESNEL, Master 1 Droit international.

## COMMUNICATIONS (*sans publication*)

---

1. « Vers un (des) référendum(s) en 2025 ? Contraintes et opportunités, politiques et juridiques », Table ronde organisée par l’École de Droit de Sciences Po, avec Bruno DAUGERON, Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI et Guillaume TUSSEAU, Sciences Po Paris, 26 mars 2025.
2. Animation et préparation d'une table ronde : « Une culture commune ? Traditions nationales, enjeux européens ? » *in* : Marcel MORABITO et Guillaume TUSSEAU (dir.), « La responsabilité du pouvoir exécutif : traditions nationales et culture juridique européenne » – *Projet REGALIEN (Responsibility of Governments, Accountability and Legitimacy in European Nations*, Sciences Po, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 20 mai 2022.
3. « Environmental taxation in the French experience », *Summer School in European Environmental Taxation*, Université de Naples Frédéric II, 25 juin 2021.
4. « La recherche dans les fonds des sections administratives du Conseil d’Etat », *Présentation du Guide de recherche dans les archives du Conseil d’Etat*, demi-journée co-organisée par le Comité d’histoire du Conseil d’Etat et les Archives nationales, Conseil d’Etat, 26 mars 2019.
5. « Le procès administratif à l’épreuve du droit au procès équitable », *Procédures en procès ?*, Journée d’étude, Université de Valenciennes, 13 mars 2014.
6. « La QPC, facteur de convergence dans le procès conventionnel ? » (communication avec Marina BENIGNI), *La QPC ou l’introduction d’un nouveau gène dans le procès et l’architecture juridictionnelle française*, colloque, Université de Lille, 17 juin 2013.

## ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

---

1. « Le “49,3” budgétaire vu du Gouvernement », conférence-débat organisée et animée avec Théo DUCHARME (Paris 1) en présence de Monsieur Léo VITRY, ancien conseiller parlementaire au cabinet de la Première ministre Elisabeth Borne (2022-2023), Département Sorbonne Fiscalité & Finances Publiques de l’IRJS de l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 21 novembre 2024.
2. « La législation gouvernementale : quelles légitimités ? », colloque en co-direction scientifique avec Florian POULET (Evry) et Julien PADOVANI (Paris 1), ISJPS et IRJS de l’Université Paris 1, Centre de recherche Léon Duguit de l’Université d’Evry, 6 février 2024.
3. « Un an de controverses budgétaires et constitutionnelles », demi-journée d’étude en co-direction scientifique avec Théo DUCHARME (Paris 1), Département Sorbonne Fiscalité & Finances Publiques de l’IRJS de l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 25 mai 2023.
4. « L’Exécutif et les finances publiques », journée d’étude en co-direction scientifique avec Benoît MONTAY (Paris 2), Département Sorbonne Fiscalité & Finances Publiques de l’IRJS de l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Centre d’études constitutionnelles et politiques de l’Université Paris 2 Panthéon-Assas, 24 janvier 2022.
5. « Contrôler les gouvernants. Où en est-on ? », colloque de la Commission de la jeune recherche constitutionnelle de l’AFDC, Université de Montpellier, 14 novembre 2019 [Co-organisation avec Gohar GALUSTIAN, Julien PADOVANI, Beverley TOUDIC].

6. « La thèse en droit constitutionnel », table ronde de la Commission de la jeune recherche constitutionnelle lors du X<sup>e</sup> Congrès de l'AFDC, Université de Lille, 24 juin 2017 [Co-organisation avec Baptiste JAVARY et Basile RIDARD].
7. « *1946-2016 : 70<sup>e</sup> anniversaire de la Constitution du 27 octobre 1946. Nouveaux regards sur les mythes d'une constitution “mal aimée”* », colloque co-organisé par l'ISJPS de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et le CRDP de l'Université de Lille, 9 novembre 2016 [membre du comité scientifique].

## **RESPONSABILITES UNIVERSITAIRES**

---

- 2023 – 2025     A l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne :
- Directeur adjoint du Master 2 professionnel *Droit des finances publiques*.
  - Directeur du Diplôme d'Université *Préparation aux concours de la DGFip*.
  - Élu au conseil de l'École de Droit de la Sorbonne (collège B).
- 2015 – 2018     Expert pour le **Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES)** :
- Comité d'évaluation du Collège de France (mars 2018).
  - Comité d'évaluation de l'Université des Antilles (mai 2016).
  - Comité d'évaluation de l'Université nationale polytechnique d'Arménie (juin 2015).
  - Comité d'évaluation de l'Institut d'études politiques de Lyon (mars 2015).

## **COMITES DE SELECTION**

---

- depuis 2022     Membre de comités de sélection pour le recrutement de maîtres de conférences :
- Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (2022, 2023, 2024)
  - Université du Mans (2022)
  - Université de Corse (2022)
  - Université de Lille (2024)

## **DIRECTION DE THESE**

---

- depuis 2025     À l'Université de Strasbourg :
- Yoan ANTONIO, « Les droits fondamentaux face à la gouvernance des finances publiques françaises », première inscription en 2025, (en co-direction avec Marie-Xavière CATTO).